



Ordonnance de télécom CRTC 2014-206

Version PDF

Ottawa, le 1^{er} mai 2014

Diverses compagnies – Approbation des demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	476	le 25 mars 2014	le 30 avril 2014
Bell Canada	7422	le 25 mars 2014	le 30 avril 2014

2. Aucune observation relativement aux demandes n'a été reçue.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être déposées auprès du Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général